

## **HCL Technologies France**

Exercice clos le 31 mars 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

# HCL Technologies France

Exercice clos le 31 mars 2019

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société HCL Technologies France,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HCL Technologies France relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

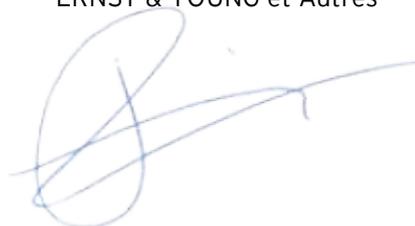
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Fabienne Eckerlein

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2019	Net 31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 105 849,21	833 624,72	272 224,49	515 922,16
Fonds commercial (1)	2 650 351,00		2 650 351,00	2 515 436,94
Autres immobilisations incorporelles	598 740,80	254 662,18	344 078,62	598 740,80
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 820 516,00	4 545 404,23	6 275 111,77	4 252 326,71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	272 974,93		272 974,93	286 251,33
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 448 431,94</b>	<b>5 633 691,13</b>	<b>9 814 740,81</b>	<b>8 168 677,94</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	270 541,95		270 541,95	17 804,67
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	217 222,89	39 742,03	177 480,86	1 568 192,82
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>24 196,00</b>		<b>24 196,00</b>	<b>160 492,49</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	38 334 992,02	208 709,62	38 126 282,40	39 927 948,06
Autres créances	928 007,93		928 007,93	1 495 446,41
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 284 287,16		4 284 287,16	
Charges constatées d'avance (3)	9 778 430,52		9 778 430,52	1 284 394,26
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>53 837 678,47</b>	<b>248 451,65</b>	<b>53 589 226,82</b>	<b>44 454 278,71</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	395 271,05		395 271,05	437 001,75
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 681 381,46</b>	<b>5 882 142,78</b>	<b>63 799 238,68</b>	<b>53 059 958,40</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/03/2019	31/03/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 516 000,00	2 516 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	215 047,87	215 047,87
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	251 600,00	209 983,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 031 261,49	3 989 649,02
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>3 068 016,89</b>	<b>3 083 229,47</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 081 926,25</b>	<b>10 013 909,36</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	395 271,05	449 519,25
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>395 271,05</b>	<b>449 519,25</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 608 535,83
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 119 165,11	10 997 363,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 411,36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 117 642,68	16 762 264,42
Dettes fiscales et sociales	8 487 518,76	9 087 841,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	361 627,89	447 713,60
Produits constatés d'avance (1)	993 041,17	3 187 403,01
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>50 078 995,61</b>	<b>42 094 534,15</b>
Ecart de conversion passif	243 045,77	501 995,64
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 799 238,68</b>	<b>53 059 958,40</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	50 078 995,61	42 091 122,79
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 608 535,83
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2019	31/03/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	60 385 642	46 166 566	106 552 208	92 706 066
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>60 385 642</b>	<b>46 166 566</b>	<b>106 552 208</b>	<b>92 706 066</b>
Production stockée			-26 409	-35 927
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			571 916	747 842
Autres produits			989 305	1 487 501
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>108 087 020</b>	<b>94 905 481</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			73 623 920	64 747 251
Impôts, taxes et versements assimilés			681 395	857 541
Salaires et traitements			16 374 455	14 534 908
Charges sociales			7 906 251	6 977 743
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 538 556	1 575 581
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				112 452
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			233 310	15 142
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			395 271	449 519
Autres charges			380 874	655 793
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>102 134 031</b>	<b>89 925 930</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>5 952 988</b>	<b>4 979 552</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			81 582	19
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				94 095
Différences positives de change				156 412
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>81 582</b>	<b>250 527</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			578 952	282 248
Différences négatives de change			476 377	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>1 055 329</b>	<b>282 248</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-973 747</b>	<b>-31 721</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>4 979 242</b>	<b>4 947 831</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/03/2019	31/03/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	24 914	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>24 914</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-24 914</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)	527 728	533 698
Impôts sur les bénéfices (X)	1 358 582	1 330 903
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>108 168 602</b>	<b>95 156 008</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>105 100 585</b>	<b>92 072 778</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>3 068 017</b>	<b>3 083 229</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	389 241	281 165

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

---

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en 2018 pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2017. A la suite de ce contrôle, la société a reçu les observations du contrôleur faisant état d'un redressement des cotisations pour un montant de 24 914 euros.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : HCL TECHNOLOGIES FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 63 799 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 068 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et
- de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue,
- de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue,
- des coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Logiciels : sur 3 ans en linéaire
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- \* Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 4 à 5 ans
- \* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Les fonds commerciaux ont été constitués d'acquisitions à titres onéreux.

Ces fonds commerciaux concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Ces fonds sont considérés comme ayant une durée d'utilisation non limitée. Conformément au règlement ANC n°2015 06, ils ne sont donc pas amortis, mais des tests de dépréciation sont mis en oeuvre chaque année.

Une dépréciation du fonds commercial est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur du fonds commercial au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds commerciaux a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Règles et méthodes comptables

### Opérations en devises

---

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Reconnaissance des produits et des coûts afférents

---

Le chiffre d'affaires est comptabilisé comme suit :

- Prestations de services de consulting et d'outsourcing sur la base « temps et ressources » : projets facturés en fonction du temps (base horaire) et des ressources mis en oeuvre pour leur réalisation. La facturation se base sur le reporting des heures de travail des ingénieurs affectés aux projets.

- Prestations de services sur la base de « prix fixes » : reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction de l'accomplissement de jalons fixés de manière contractuelle avec le client. Une confirmation client entraîne la facturation ainsi que la reconnaissance du chiffre d'affaires.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : Courbe Eur Composite AA éditée par Bloomberg au 31/03/2019
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans selon la date de premier emploi
- Taux de rotation du personnel : un taux moyen unique de 9.11% avec une hypothèse de taux nul à partir de 60 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 2014-2016
- Taux de charges sociales : 49%

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Il est utilisé prioritairement au financement du besoin en fonds de roulement, et participera aux efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement et de prospection de nouveaux marchés.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 76 919 euros a été porté au crédit du compte 648 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## **Gains et pertes de change**

---

Le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre, par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation.

A cet effet, un sous-compte de la classe 65 "autres charges de gestion courante" et son équivalent en classe 75 sont créés.

Les postes gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises ...).

Les précisions relatives à la présentation dans le compte de résultat des gains et pertes de change sont mentionnées aux articles 946-65, 946-66, 947-75 et 947-76 du règlement ANC n°2014-03.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 650 351			2 650 351
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 636 837	67 752		1 704 590
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 287 188</b>	<b>67 752</b>		<b>4 354 941</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 295 180	51 603	1 500	1 345 283
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 531 608	3 943 625		9 475 233
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 826 787</b>	<b>3 995 228</b>	<b>1 500</b>	<b>10 820 516</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	286 251	74 861	88 138	272 975
<b>Immobilisations financières</b>	<b>286 251</b>	<b>74 861</b>	<b>88 138</b>	<b>272 975</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 400 227</b>	<b>4 137 841</b>	<b>89 638</b>	<b>15 448 432</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	67 752	3 995 228	74 861	4 137 841
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>67 752</b>	<b>3 995 228</b>	<b>74 861</b>	<b>4 137 841</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 500	88 138	89 638
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 500</b>	<b>88 138</b>	<b>89 638</b>

**Immobilisations incorporelles****Fonds commercial**

	31/03/2019
Éléments achetés	2 650 351
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>2 650 351</b>

Il n'a pas été constaté de dépréciation du fonds commercial à la clôture de l'exercice 2019.

## Notes sur le bilan

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts de garantie.

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	522 174	566 112		1 088 287
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>522 174</b>	<b>566 112</b>		<b>1 088 287</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	510 281	132 537	1 500	641 318
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 064 179	1 839 907		3 904 086
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 574 461</b>	<b>1 972 443</b>	<b>1 500</b>	<b>4 545 404</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 096 635</b>	<b>2 538 556</b>	<b>1 500</b>	<b>5 633 691</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	566 112	1 972 443	2 538 556
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>566 112</b>	<b>1 972 443</b>	<b>2 538 556</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		1 500	1 500
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 500</b>	<b>1 500</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 314 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	272 975		272 975
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	38 334 992	38 334 992	
Autres	928 008	928 008	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 778 431	9 778 431	
<b>Total</b>	<b>49 314 405</b>	<b>49 041 430</b>	<b>272 975</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients - prod non facturés	1 035 158
CLIENTS FAE-SHORT TERM	475 275
<b>Total</b>	<b>1 510 433</b>

## Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 2 516 000,00 euros décomposé en 2 516 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 516 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 516 000	1,00

**Affectation du résultat**

Décision de l'assemblée générale du 30/07/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	3 989 649
Résultat de l'exercice précédent	3 083 229
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>7 072 878</b>
Affectations aux réserves	41 617
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 031 261
<b>Total des affectations</b>	<b>7 072 878</b>

## Notes sur le bilan

**Tableau de variation des capitaux propres**

	Solde au 01/04/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2019
Capital	2 516 000				2 516 000
Primes d'émission	215 048				215 048
Réserve légale	209 983	41 617	41 617		251 600
Report à Nouveau	3 989 649	3 041 612	3 041 612		7 031 261
Résultat de l'exercice	3 083 229	-3 083 229	3 068 017	3 083 229	3 068 017
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>10 013 909</b>		<b>6 151 246</b>	<b>3 083 229</b>	<b>13 081 926</b>

**Provisions****Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	12 518				
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	437 002	395 270	437 001		395 271
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>449 519</b>	<b>395 270</b>	<b>437 001</b>		<b>395 271</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		395 271	437 002		
Financières					
Exceptionnelles					

Le montant comptabilisé en provision pour litiges a été reclassé en dettes diverses dans la mesure où il ne s'agissait pas d'une provision pour risque.

## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 50 078 996 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances à moins d'un an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>	<b>Echéances à plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 119 165	11 119 165		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 117 643	29 117 643		
Dettes fiscales et sociales	8 487 519	8 487 519		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	361 628	361 628		
Produits constatés d'avance	993 041	993 041		
<b>Total</b>	<b>50 078 996</b>	<b>50 078 996</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 400			
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

**Charges à payer**

	<b>Montant</b>
Fournisseurs - FNP	5 722 101
Fournisseurs - fact. non parvenues	33 449
Frs - fact. non parvenues Groupe	526 481
Intérêts courus	265 355
Dettes provisionnées pour CP	1 418 470
Dettes Bonus	1 136 085
Prov Increment	533 614
Autres charges à payer	353 707
Provisions NDF	97 504
Charges sociales sur congés à payer	652 495
Charges sur bonus	522 600
CS / Prov Increment	73 389
Charges sociales - charges à payer	163 059
Etat - autres charges à payer	286 956
Taxe d'apprentissage CAP	26 324
Formation continue CAP	46 241
Effort construction	88 515
ADESATT	837
RRR à accorder	187 500
<b>Total</b>	<b>12 134 683</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'avance	1 792 837		
Charges constatées d'avance /projet	7 985 593		
<b>Total</b>	<b>9 778 431</b>		

**Produits constatés d'avance**

	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>Produits Exceptionnels</b>
Produits constatés d'avance	993 041		
<b>Total</b>	<b>993 041</b>		

**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/03/2019
Export	46 166 565
France	60 385 642
<b>TOTAL</b>	<b>106 552 208</b>

**Rémunération des commissaires aux comptes**

Honoraires de certification des comptes : 36 140 euros

**Résultat et impôts sur les bénéfices**

Le montant de l'impôt sur les bénéfices net, incluant le CICE s'élevant à 76 919 euros, est de 915 261 euros.

**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	4 979 242	1 358 582	3 620 660
+ Résultat exceptionnel	-24 914		-24 914
- Participations des salariés	527 728		527 728
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 426 599</b>	<b>1 358 582</b>	<b>3 068 017</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

**Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 335 380 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 130 260
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>1 130 260</b>
<b>C. Déficit reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>335 380</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Autres informations

**Evènements postérieurs à la clôture**

---

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

**Effectif**

---

Effectif moyen du personnel : 246 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	244	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>246</b>	

**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

---

Dénomination sociale : HCL TECHNOLOGIES Limited

Forme : limited company

Adresse du siège social :

806 Siddharth, 95 Nehru Place, New Dehli  
110019 India

**Engagements de retraite**

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 934 924 euros au 31/03/2019